

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 3 (1930)

**Heft:** 2

**Artikel:** Maisons pour dames seules "Zum neuen Singer" à Bâle : Artaria & Schmidt, architectes à Bâle : une solution moderne au problème du logement pour les isolés

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-119133>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

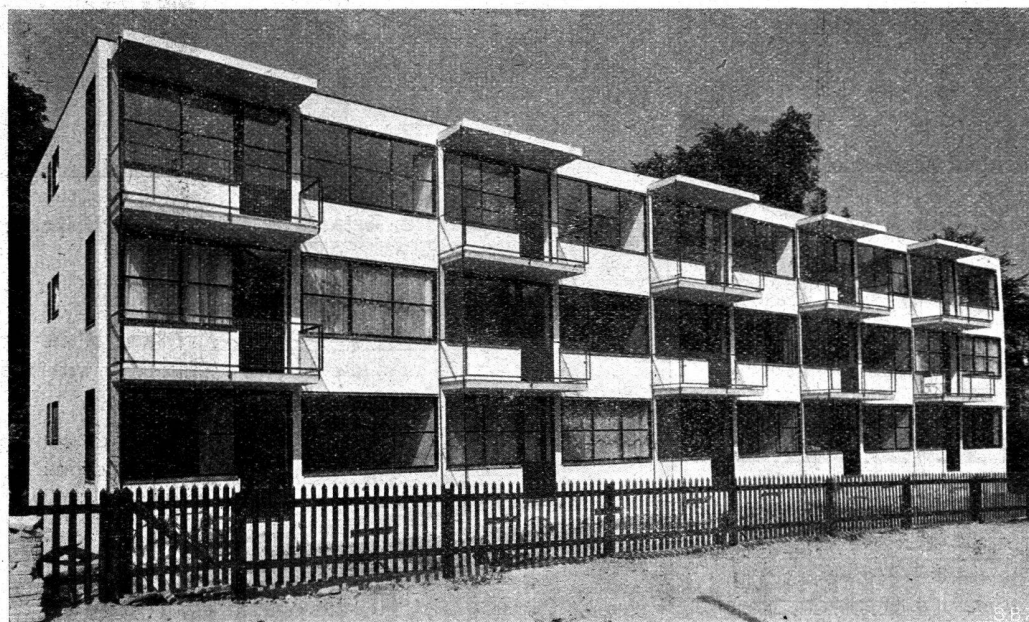
# L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève.

Paraît tous les mois  
Abonnement 5 frs.  
Etranger 7.50 frs.

Édition : NEULAND VERLAG S. A., Bäckerstrasse, 88, Zürich.  
Rédaction : A. HÖCHEL, 8, rue H.-B. de Saussure, Genève.  
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Février 1930  
3<sup>e</sup> année N° 2



Façade du côté de la Speiserstrasse.

## Maison pour dames seules „Zum neuen Singer” à Bâle. Artaria & Schmidt, architectes à Bâle.

Une solution moderne au problème du logement pour les isolés.

### Le Programme de construction.

Le Comité central de la Fédération des sociétés féminines de Bâle ouvrit en 1927 un concours restreint pour obtenir des projets d'une maison pour dames seules, sur un terrain acquis à la Speiserstrasse. Le programme exigeait principalement des logements de une à trois pièces, ainsi que des locaux communs. Le projet choisi pour l'exécution contient :

4 logements de 1 chambre		
15 » 2 »		
3 » 3 »		

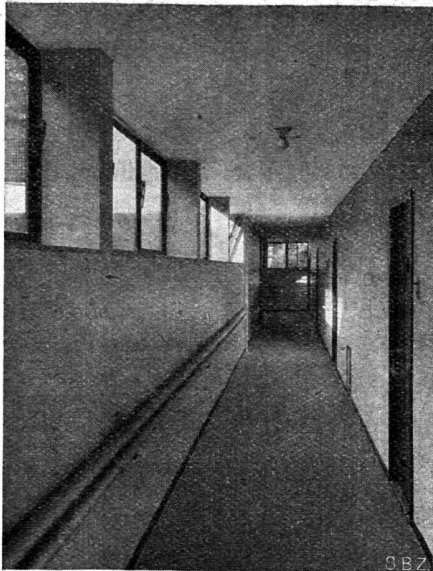
salle à manger et salle commune, bureau pour l'administration, cuisine centrale, buanderie, séchoir, etc., chambres pour le personnel de service et deux chambres d'hôte accessibles de la terrasse.

Les logements situés le long d'un corridor com-

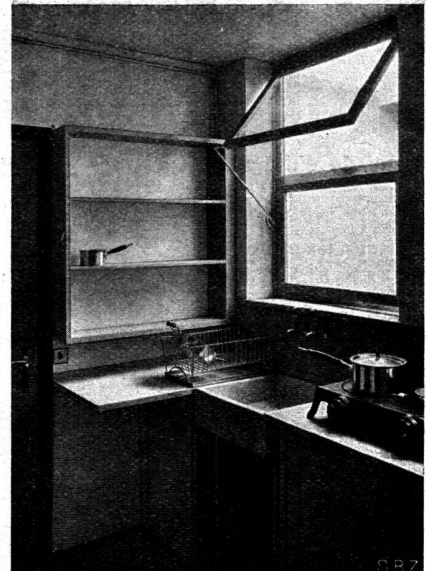
mun sont complètement indépendants avec chambre de bain, W.-C., cuisine-laboratoire, balcon ou terrasse. Chaque logement peut ainsi suffire à son propre service. La cuisine centrale livre, sur demande, des repas qui peuvent être pris dans la salle à manger commune ou expédiés par un monte-plats dans l'appartement. En envisageant ce que devrait être une maison aménagée pour des femmes seules exerçant une profession, cette institution peu importante relativement éloignée de la ville, ne peut être considérée que comme un premier pas. Les rentières constituent la majorité des locataires.

### Situation.

Le terrain situé dans la zone de villas permettait d'édifier trois étages habitables. Grâce à la dif-

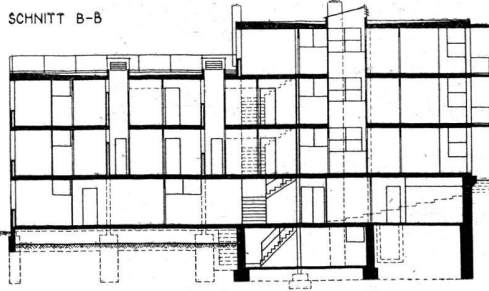


A gauche :  
**Un corridor.**

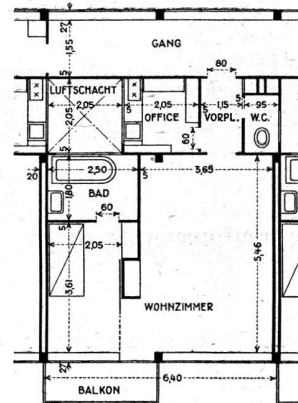


A droite :  
**Une cuisine-labo-  
raire.**

**Maison pour dames seules „Zum neuen Singer“ à Bâle. Artaria & Schmidt, Architectes.**

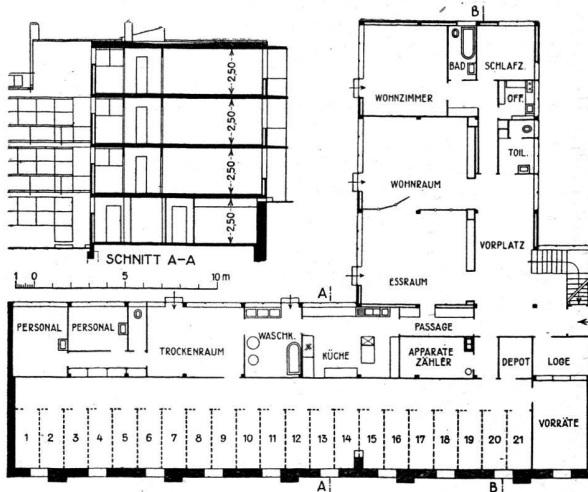


**Coupe transversale.**

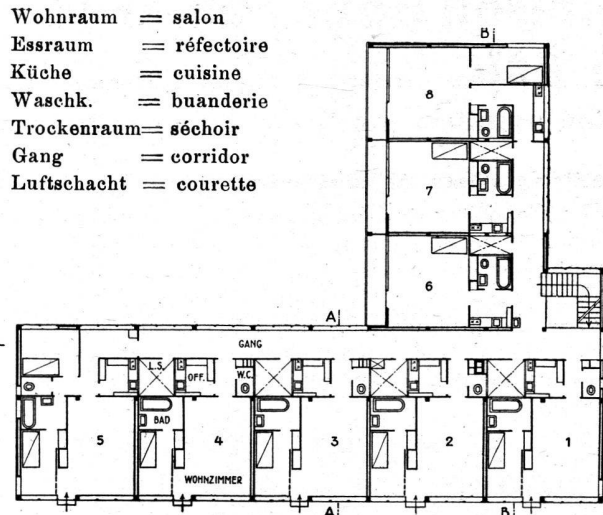


**Plan d'un apparte-  
ment sur Speiser-  
strasse.**

Plans et coupes de la  
construction :  
Echelle 1 : 400

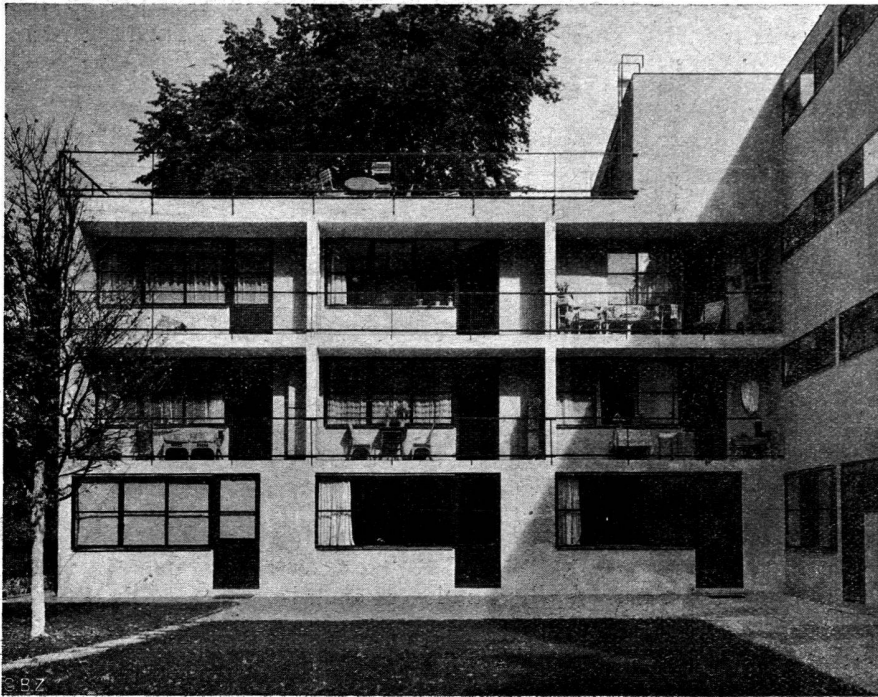


**Plan du rez-de-chaussée inférieur**  
(sous-sol dégagé).



**Plan du rez-de-chaussée supérieur**  
(étage avec appartements).

- Wohnraum = salon
- Essraum = réfectoire
- Küche = cuisine
- Washk. = buanderie
- Trockenraum = séchoir
- Gang = corridor
- Luftschaft = courette



**L'aile du bâtiment  
vue du jardin.**

férence de niveau existant entre le terrain et la rue, il fut également possible de dégager le sous-sol. Les hauteurs d'étages furent réduites au minimum (2,50 de vide) pour diminuer le volume du bâtiment.

#### **Construction.**

*Ossature* métallique avec renforcements diagonaux dans quelques champs et poutraison encastree entre sommiers.

Dimensions normalisées des champs 3,20×5,46.

Pilier normal I. Dif. 14 sur la hauteur des trois étages.

Sommier 1. Dif. 16 à tous les étages.

Poids total de l'ossature: 62.000 kgs.

Prix de la construction rendu montée: fr. 23.400.

Le montage se fit par étage, sans grue, avec 5 hommes durant 6 semaines.

*Poutraison* système Koenen, dalle à nervures en béton de pierre ponce encastree entre sommier.

*Murs extérieurs* en béton de pierre ponce armé et banché . . . . . 12 cm.

Vide pour recevoir les piliers . . . . . 12 cm.

Plaque intér. de béton de pierre ponce . . . . . 5 cm.

épaisseur totale . . . . . 27 cm.

*Séparations intérieures* en plaques de béton de pierre ponce de 5 cm. d'épaisseur.

*Toiture* plate avec couche de béton de pierre ponce sur la dalle à nervure, pente à écoulement des eaux, chape lissée et double couche de bitume.

*Toiture* en terrasse avec revêtement « Gartenmann ».

*Fenêtre* en métal, coulissant latéralement ou à bascule. Modèles spéciaux pour vitrage double, système « Avo ».

#### **Installations.**

*Chauffage central* avec deux chaudières de chacune 8 m<sup>2</sup> de surface de chauffe.

Chauffage des appartements:

total: 184,5 m<sup>2</sup> surface de chauffe.

Chauffage des autres locaux:

89,0 m<sup>2</sup> surface de chauffe.

Total: 273,5 m<sup>2</sup> surface de chauffe.

Prix moyen par appartement pour l'installation du chauffage: fr. 552.70.

Dépense moyenne en combustible fr. 153.65.

*Service d'eau chaude* par bouilleur électrique de 2.000 litres. Postes dans les bains et les laboratoires de tous les appartements.

*Fourneaux à électricité* de 12 kw. dans la cuisine centrale et plaque de cuisson dans tous les appartements.

*Monte-charge* électrique de la cuisine à tous les étages.

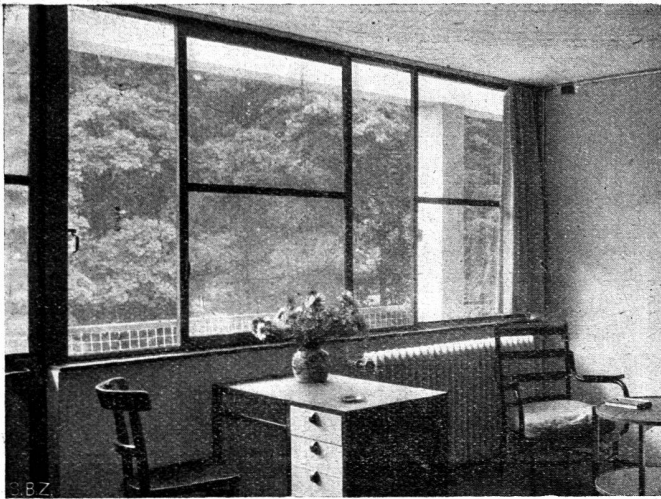
*Prise pour téléphone* avec appareil de table dans chaque appartement.

#### **Aménagement.**

Chaque appartement est pourvu d'armoires pour la garde-robe et pour les balais. Laboratoire entièrement installé avec emplacement de poubelle accessible par le corridor. Chaque logement a droit à une petite cave fermant à clef.

#### **Loyers.**

L'aménagement intérieur est relativement très complet et comprend environ 1/8 de la surface utile totale destinée à des services communs. Les loyers atteignent le montant usuel des logements locatifs de Bâle.



**Une chambre de locataire dans l'aile du bâtiment avec vue sur le jardin.**

Une chambre: surface utile (compris terrasse) 32 m<sup>2</sup>, fr. 800.—.

Deux chambres: surface utile (y compris balcon) 45 m<sup>2</sup>, fr. 1.050 à 1.150.

Trois chambres: surface utile (y compris balcon) 59 m<sup>2</sup>, fr. 1.450.

**Coût.**

Terrain	Fr.	34.225.—
Construct. 5450 m <sup>3</sup> à fr. 59.50	»	324.275.—
Frais, honorair. et droits divers	»	32.500.—
Travaux extérieurs	»	9.000.—
<b>Total:</b>		<b>Fr. 400.000.—</b>

**Plan financier.**

Revenu: loyers annuels	Fr. 24.500.—
restaurant et service	» 3.500.—
<b>Total:</b>	<b>Fr. 28.000.—</b>
Intérêts: fr. 400.000.— à 7 %	Fr. 28.000.—

Pour permettre d'édifier ce bâtiment, pour lequel aucune aide des pouvoirs publics ne fut accordée, il fallut compléter le capital hypothécaire par un capital social de fr. 140.000.— souscrit bénévolement par des amis de l'œuvre et par les locataires.

Obs.: La suite de l'article du Dr Wibaut: « La politique du logement et la question des loyers » est renvoyée au prochain fascicule.

**Nos jardins**

En mars, vous avez certainement planté les *oignons*, *fèves pois à grains ronds* et semé en pleine terre une planche de laitues, radis, etc. En avril, vous ferez un deuxième semis de pois, avec des variétés à grains ridés qui résisteront mieux à la sécheresse pendant l'été. Les variétés à rame se sèment par planche de 2 lignes. Les *pois gourmands* se mettent par paquets plutôt qu'en ligne. On sème des *carottes nantaises* en pleine terre, en lignes ou à la volée. Le semis en ligne facilite le désherbage. Les premiers semis de carottes sont attaqués par les araignées; on mélangera les graines avec un peu de *radis*, *épinards* etc. On sème également des épinards de printemps; mais on ne fait qu'une seule récolte car ils montent rapidement à graines. Pour l'été, on remplace les épinards par des *bettes à tondre* ou de la *tétragone*. La *tétragone* se sème en avril en pots. Les pots sont enterrés au jardin où on les recouvre d'une plaque de verre. On la met en place vers fin mai à bonne exposition. On plante les *artichauts* à 80 centimètres de distance. On les plante peu profondément. Cette année, les jeunes plants sont plus faciles à trouver que l'année dernière. On plante également les *griffes d'asperge* en lignes espacées de 1 m. et 0.75 dans la ligne. On ouvre une tranchée de 25 cm. de profondeur sur 40 de largeur. On étale les griffes dans le fond de la raie

sur un petit tumulus et on recouvre de terre fine. On ne cueille que la 3<sup>me</sup> année de la plantation. On sème les *scorsonères* en ayant soin de bien plomber le semis.

Il est temps de terminer la taille des arbres fruitiers. Si vous n'êtes pas expert dans ce travail, demandez l'aide d'un excellent praticien et tout particulièrement pour la formation des jeunes arbres. On rajeunit les arbres dont les fruits ne vous donnent pas satisfaction par la *greffe* en fente ou en couronne. La greffe en couronne se fait lorsque les arbres sont bien en sève et les sujets d'une certaine grosseur. Lorsque vos pêchers seront en fleur, abritez-les contre les gelées printanières.

Le jardin d'agrément se pare peu à peu des premières fleurs. On finit de semer le gazon. On met en pleine terre les plantes bisannuelles que l'on n'a pas mis en place en automne soit: *myosotis*, *pensées*, etc. On sème également en pleine terre les annuelles, soit: *pois de senteur*, *cosmos*, *aillets de Chine*, *tagètes*, *capucines*, etc. On plante les *glaiéuls* et vers la fin du moins les *dahlia*s. N'oubliez pas de réserver une plate bande pour les *fleurs vivaces* qui se plantent en avril; elles seront précieuses pour la confection des bouquets et pour l'agrément de notre jardin.

J. D.



**Le réfectoire et la salle commune de la Maison Zum Neuen Singer, à Bâle.**



**Un coin de la salle commune, au rez-de-chaussée inférieur.**